

BUREAUX: RUE NAIN, 1

ABONNEMENTS: ROUBAIX-TOURCOING: Trois mois, 12 fr. Six mois, 22 fr. Un an, 41 fr. LE NORD DE LA FRANCE: Trois mois, 14 fr. Six mois, 27 fr. Un an, 51 fr. — L'abonnement continue, sauf avis contraire. ANNONCES: 20 centimes la ligne. RÉCLAMES: 25 centimes. — On traite à forfait.

# JOURNAL DE ROUBAIX

## MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL ET COMMERCIAL DU NORD

PROPRIÉTAIRE-GÉRANT: A. REBOUX

ON S'ABONNE ET ON REÇOIT LES ANNONCES: A ROUBAIX, aux bureaux du journal, rue Nain, 1; A Lille, chez M. Béghin, libraire, rue Grande-Chaussée; A Paris, chez MM. Havard-Laffite-Bullier et Cie, place de la Bourse, 8; A Bruxelles, à l'Office de Publicité, rue de la Madeleine et chez J.-B. PARDON et FILS, 26, Chaussée d'Alsemberg, à Saint-Gilles-Bruxelles.

Heures de départ des trains: Roubaix à Lille, 5 h 15, 7 h 43, 9 h 47, 11 h 47, m., 12 h 24, 2 h 02, 3 h 39, 5 h 18, 6 h 15, 7 h 33, 8 h 32, 9 h 33, 11 h 14. Roubaix à Tourcoing-Mouscron, 5 h 41, 7 h 15, 8 h 43, 10 h 17, 11 h 23, m., 1 h 19, 2 h 39, 4 h 58, 5 h 38, 7 h 17, 8 h 18, 10 h 22, 11 h 36. Lille à Roubaix, 5 h 20, 6 h 55, 8 h 22, 9 h 55, 11 h 05, 12 h 57, 2 h 18, 4 h 40, 5 h 20, 6 h 55, 8 h 00, 10 h 05, 11 h 15. Tourcoing à Roubaix et Lille, 5 h 08, 7 h 10, 8 h 38, 9 h 40, 11 h 38, 12 h 15, 1 h 55, 3 h 31, 5 h 08, 6 h 06, 7 h 21, 8 h 23, 9 h 24, 11 h 02. Mouscron à Lille, 6 h 52, 9 h 22, 11 h 20, 11 h 57, 3 h 13, 4 h 15, 4 h 49, 7 h 02, 9 h 05. DIMANCHES ET FÊTES: Tourcoing à Mouscron, 7 h 26 soir; Mouscron à Tourcoing, 8 h 04 soir.

### BOURSE DE PARIS

DU 16 OCTOBRE

|                  |       |
|------------------|-------|
| 3 0/0            | 61 70 |
| 4 1/2            | 88 90 |
| Emprunts (5 0/0) | 99 1  |
| DU 17 OCTOBRE    |       |
| 3 0/0            | 61 75 |
| 4 1/2            | 88 75 |
| Emprunts (5 0/0) | 99 00 |

ROUBAIX, 17 OCTOBRE 1874

### BULLETIN DU JOUR

Le maréchal de Mac-Mahon a dû partir ce matin, à dix heures, pour se rendre chez M. le duc de Broglie. La visite du maréchal à l'ancien vice-président du conseil a un caractère essentiellement privé, et le chef de l'Etat, en se rendant dans l'Euire, remplit simplement une promesse qu'il avait faite à M. le duc de Broglie, il y a environ six mois. Le maréchal, qui sera accompagné du colonel marquis d'Abzac, et peut-être aussi de M. le vicomte d'Harcourt, sera de retour à Paris demain matin.

M. Thiers a prononcé à Bologne, si l'on en croit les comptes rendus de certains journaux italiens, des paroles regrettables, surtout au moment où des dangers extérieurs peuvent menacer notre pays: « Il y a une chose certaine, dit à cet égard le *Moniteur universel*, c'est que M. Thiers compte parfaitement faire intervenir la question extérieure pour mettre fin au septennat. Tout son plan de campagne est là désormais, depuis qu'il a perdu l'espoir de reconquérir le pouvoir par les moyens parlementaires. M. Thiers dira donc, toutes les fois qu'il en trouvera l'occasion et de l'air le plus simple et le plus convaincu, à Bologne, à Florence, à tout le monde et partout en Italie, que le gouvernement actuel a un ressentiment mal déguisé contre ce pays, et que M. le duc de Broglie est son plus grand ennemi. Aussi ne faut-il pas s'étonner de l'incident de Bologne. Il est l'expression exacte du patriotisme de M. Thiers. »

Nous appelons l'attention de nos lecteurs sur cette note que nous trouvons dans l'*Univers*, qui est d'ordinaire bien informé:

Nous apprenons que depuis quelque temps les rapports entre les deux cabinets de Berlin et de Saint-Petersbourg se seraient tendus au point d'inspirer de sérieuses appréhensions en Russie.

D'après nos informations, M. de Bismarck ne chercherait pas à s'en prendre maintenant à la France, qu'il juge trop affaibli tant par la dernière guerre que par ses dissensions intérieures, pour lui être dangereuse de longtemps; ses plans attendraient d'abord la Russie, à laquelle il voudrait retirer la domination de la Baltique, pour fonder l'empire maritime allemand.

Les incidents espagnols et italiens ne seraient suscités que dans le but de faire diversion aux desseins réels du grand chancelier d'Allemagne. Il entrerait seulement dans les combinaisons de celui-ci de se servir de

l'Espagne et de l'Italie, et même de la Suisse, pour tenir en échec la France dans le cas d'une lutte avec la Russie, si elle pouvait être tentée d'intervenir.

En prévision d'hostilités éventuelles, le gouvernement russe aurait décidé l'envoi, au printemps, d'une armée de 250,000 hommes sur la frontière lithuanienne. Les préparatifs d'armement seraient commencés.

Le *Times* publie en français une lettre de M. de Bismarck adressée au sieur Regnier:

Vauxin, 2 octobre 1874.

Monsieur,

En présence de l'arrêt qu'un conseil de guerre vient de prononcer contre vous, vous m'avez adressé la demande de répéter ce que j'ai dit à notre dernière entrevue sur ma manière d'apprécier votre conduite. Je ne crois pas que mon témoignage vous apporte tout l'appui que vous vous en promettez; l'irritation des esprits est trop forte encore, et le grand nombre de ceux de vos compatriotes qui me colportent, et qui, à tort, me considèrent comme un ennemi de la France, vous feront un reproche de ce que je pourrais dire en faveur de votre personne. Néanmoins, je n'hésite pas à répéter ce que vous m'avez dit et ce que j'ai dit: vous n'avez eu aucun autre mobile qu'un dévouement courageux pour les intérêts de votre pays, considérés par vous comme identiques avec ceux de la dynastie impériale. J'ai favorisé l'exécution de vos projets, dans l'idée qu'ils pourraient, en cas de réussite, accélérer la conclusion de la paix, en mettant le gouvernement impérial, le seul que nous eussions reconnu alors, en relations avec l'armée de Metz, qui paraissait lui être restée fidèle. Ces relations établies et consolidées, nous nous serions trouvés en face d'un gouvernement suffisamment affermi pour pouvoir négocier et conclure la paix au nom de la France.

Je puis affirmer, sur mon honneur, que vous n'avez reçu ni demandé aucun avantage personnel de notre part, et qu'en vous laissant entrer à Metz, j'ai cru faciliter une action patriotique et utile en même temps dans l'intérêt de la paix.

Recevez, monsieur, les assurances de ma parfaite considération. P. BISMARCK. M. Regnier, à Londres, 45, Carey street, W. C.

La publication du *Nord-Est* des Ardennes, vient d'être interdite en vertu de l'arrêt suivant:

« Le général commandant le 6<sup>e</sup> corps d'armée et la 6<sup>e</sup> division militaire; En exécution des instructions de M. le ministre de la guerre;

« Vu l'avis de M. le préfet des Ardennes; Considérant que le journal le *Nord-Est* a publié dans son numéro des 4 et 5 octobre, un article intitulé: « Comtes et Barons »;

« Considérant que cet article n'est qu'une

On prétend que l'arrivée à Paris du général Faidherbe se rattache aux nouvelles reçues du Sénégal par le gouvernement. Le ministre de la marine l'aurait mandé afin de prendre conseil de son expérience avant d'envoyer au colonel Vallière ses instructions pour la campagne à entreprendre. Le général, bien que sérieusement souffrant, se serait empressé de se rendre à l'invitation du ministre.

Un correspondant de la *Liberté* lui mande que les bruits signalés à Madrid au sujet d'une demande de rachat de la concession espagnole d'indemnité pécuniaire et de suppression d'une vingtaine de journaux de province, sont absolument dénués de fondement. Quant à la note du cabinet de Madrid en réponse à celle de M. le duc Decazes, le correspondant de la *Liberté* déclare qu'elle n'a point le ton péremptoire que lui a donné la reproduction tronquée et incomplète de certains passages.

### LETTRE DE PARIS

Correspondance particulière du *Journal de Roubaix*.

Paris, 16 octobre.

Décidément les ministres ne prennent pas au sérieux les réunions de la commission de permanence et refusent de s'expliquer avec elle. En ce qui concerne l'affaire de l'*Orléanisme*, le duc Decazes s'en réfère à la lecture du *Livre Jaune*, qui sera distribué au retour de l'Assemblée. Nous verrons si, parmi les pièces, figurent les lettres du maréchal de Mac-Mahon et la réponse du Saint-Père.

Pour ce qui regarde la nouvelle note espagnole, le duc Decazes a déclaré que l'incident diplomatique relatif à la dépêche de l'ambassadeur d'Espagne n'aurait pas la gravité qu'on lui attribue. On pourrait faire observer à M. Decazes que si la presse et l'opinion publique se sont vivement émue de cette dépêche, il faut s'en prendre aux organes même du gouvernement qui, les premiers, ont montré la main de la Prusse dans la rédaction de cette dépêche. Hier encore, le rédacteur en chef du *Journal de Paris*, qui est très intime au cabinet du duc Decazes, affirmait que M. de Bismarck aurait poussé l'Espagne à l'envoi de cette nouvelle note.

Attendons le retour de la chambre pour recevoir de nos ministres des explications catégoriques sur les affaires intérieures et extérieures de la France.

Il y a 4 élections à faire, le 18, pour l'Assemblée; il faut, dit le *Journal des Débats*, que ces quatre élections soient républicaines. On voit que la feuille de la rue des Prêtres est bien exigeante. Le gouvernement ne paraît pas vouloir entraver les vœux de la coalition des gauches, car vous aurez remarqué la déclaration faite, hier, par le ministre de l'intérieur à la commission de permanence: « Le gouvernement a le parti pris de ne pas se montrer défavorable à la candidature de MM. Médacin et Chiris. » Vous savez que ces deux candidatures sont chaudement appuyées par Garibaldi.

L'organe royaliste de Nice, l'*Union du Midi*, donne son appui aux deux candidats conservateurs M. Joseph Durand et le baron Eugène Roissard de Bellet, tous les deux membres du Conseil général. Cet appui de nos amis dément le caractère séparatiste que les journaux de la coalition des gauches prétendaient donner à ces deux candidatures conservatrices. L'excellent journal d'Anancy, l'*Union*

*Savoisienne*, nous apporte une bonne nouvelle après vérification faite des bulletins pour le scrutin de ballottage du 11 octobre, le candidat royaliste, M. Claudius Luchon, se trouve définitivement élu. Vous savez que le premier dépouillement avait donné partage égal de voix entre le candidat royaliste et le candidat radical, qui n'avait été élu que par le bénéfice de l'âge.

Mais un billet déclaré douteux a été reconnu par tous les maires du canton comme devant être attribué à M. Claudius Luchon. Personne ne prend au sérieux les détails publiés dans le *Figaro* au sujet de la prétendue arrestation de M. Thiers par des brigands italiens; le *Figaro* journal a voulu s'amuser aux dépens de l'ex-président. S'il était pris par les brigands italiens, ils seraient bien capables de lui réclamer, pour sa rançon, les 12 cent mille francs qui lui ont été accordés par l'Assemblée, et ils exigeraient le paiement total et immédiat en or, comme M. Thiers l'a exigé de notre ministère des finances.

Plus la Révolution devient encore menaçante, plus les vrais amis de la France inquiètent pour elle et pour le chef de la maison de Bourbon, la protection des augustes membres de la famille royale, martyrisés par la Révolution.

Aujourd'hui, anniversaire de la mort de la reine Marie-Antoinette, la chapelle expiatoire n'a pas cessé d'être remplie pendant toutes les heures de sept heures à midi, par une foule recueillie. M. le duc de Nemours assistait à la messe de huit heures.

A midi, sont arrivées la reine Isabelle, la comtesse Giganti et les autres infantes d'Espagne, en grand deuil. Elles ont été reçues à l'entrée de la chapelle par le suisse. Toute la nombreuse assistance s'est levée et le chapelain qui célébrait la messe, est venu saluer la reine Isabelle devant son fauteuil.

Après cette messe, le vénérable chapelain a prononcé une touchante allocution, dans laquelle il a dit que les saints-martyrs, le roi Louis XVI, la reine Marie-Antoinette et Madame Elisabeth intercédèrent au ciel pour la France, qui serait sauvée et régénérée quand elle aurait reconquis et expié les crimes commis contre la Maison de Bourbon; nous devons avoir confiance dans la protection de nos saints martyrs, a dit en terminant le vénérable chapelain.

L'assistance est descendue ensuite dans la crypte pour prier aux pieds de l'autel élevé sur l'emplacement où ont été retrouvés les précieux restes du roi et de la reine. DE SAINT-CHÉRON.

### Lettre de Mgr l'évêque d'Orléans à M. Minghetti

Mgr l'évêque d'Orléans vient d'adresser à M. Minghetti, ministre des finances du roi Victor-Emmanuel, une éloquentte lettre sur la spoliation de l'Église à Rome et en Italie. Cette question est trop considérable pour que nous ne nous empressions pas d'analyser ce document et d'en reproduire des extraits.

La lettre commence ainsi:

Monsieur,

Vous étiez, en 1848, ministre de Pie IX; je vous retrouve, en 1874, ministre de Victor-Emmanuel.

Vous concouriez alors avec le Saint-Père à une entreprise grande, féconde, glorieuse; et quoique aujourd'hui vous prêtiez une ingrate coopération à une œuvre, hélas! bien différente, vous avez gardé, je le sais,

un souvenir reconnaissant du Souverain généreux qui vous avait donné un pareil témoignage de son estime. Voilà pourquoi ce n'est pas sans quelque confiance que je prends la liberté de vous adresser cet écrit.

Je reviens de Rome. J'ai vu de près ce qui s'y passe. Rien n'est plus douloureux; et j'aime à le penser, ce n'est pas sans un amer regret que vous prenez part à de telles choses.

Tout se fait avec un art profond, et une méthode savante; sans bruit, sans violences apparentes; des formes légales couvrent tout; ce qui s'accomplit le cependant n'en est pas moins le désastre de l'Église, et en serait, si elle pouvait être ruinée par la main des hommes, la ruine.

Mais l'Europe, indifférente ou distraite, paraît ne rien voir, ne rien savoir; et la France, meurtrie de ses revers, et en core au penchant des abîmes, ne peut que gémir.

Mgr l'évêque d'Orléans rappelle les promesses du gouvernement italien.

Avant de porter un jugement sur ce qui se passe en ce moment à Rome, il importe de rappeler les promesses que le gouvernement italien avait faites, et les engagements qu'il avait pris de respecter l'Église, ses droits, et en même temps que les droits de conscience du monde catholique.

Lorsque, dans la dernière guerre, la fortune des armes eut trahi nos espérances, le jour même où nos troupes, qui avaient l'honneur de garder Rome contre vous, en eurent été rappelées, votre gouvernement comprit que, n'ayant plus beaucoup à craindre de nous, son heure était venue, et il prit avec un facile courage sa résolution.

Mais avant de l'exécuter, il sentit le besoin de dissiper, sur les conséquences de l'attentat qui allait enfin se commettre, les alarmes des catholiques, et de rassurer les puissances qui, en des sujets catholiques dans leurs États, ont par conséquent des intérêts à Rome.

Donc, dès le 29 août 1870, M. Visconti-Venosta, votre ministre des relations extérieures, adressait à tous les agents italiens auprès des Cours étrangères un *Memorandum* dont voici les conclusions textuelles:

« Le Gouvernement s'engage à conserver TOUTES LES INSTITUTIONS, offices et corps ecclésiastiques existant à Rome, ainsi que leurs employés. »

« Le Gouvernement s'engage à conserver ENTièrement et sans les soumettre à des taxes spéciales TOUTES LES PROPRIÉTÉS ECCLÉSIASTIQUES dont les revenus appartiennent à des charges, offices, corporations, instituts et corps ecclésiastiques, ayant leur siège à Rome et dans la cité léonine. »

Ainsi, tout devait être par vous respecté, conservé, ENTièrement conservé, et la propriété des biens et la situation des personnes. Tels étaient vos engagements et vos promesses. Rien ne se pouvait dire de plus formel, et aussi de plus solennel; car c'était à toutes les Cours de l'Europe que vous adressiez ces paroles.

Le *Memorandum* ajoutait: « Le Gouvernement ne s'immiscera pas dans la discipline intérieure des corporations ecclésiastiques à Rome. Les évêques et les prêtres du royaume sont libres, dans leurs diocèses et provinces respectives, de toute ingérence du Gouvernement dans l'exercice de leur ministère spirituel. » Ce n'est pas tout, et pour donner au monde catholique une garantie plus sérieuse,

vous n'avez pas tort; cette idée je l'ai eue, j'en conviens, et peut-être serez-vous satisfaite d'apprendre que c'est vous qui m'en avez détourné. Oui, Ginevra, votre image m'est apparue, et je n'ai pas voulu ajouter un horrible souvenir de plus à tous ceux que vous laissez, et aggraver d'une façon sanglante une catastrophe déjà suffisamment tragique. C'est été cependant vous rendre votre liberté et permettre à votre jeune vie de reprendre son cours et de retrouver un bonheur dont il ne m'est plus permis de vous parler. Cette pensée ajoutait donc une raison de plus à celles que me suggérait le désespoir; mais ce regard doux et suppliant, ce regard inexplicable et céleste que vous avez attaché sur moi en me disant adieu, m'a arrêté, et ce souvenir me trouble encore.

Que voudriez-vous me dire, Ginevra? Qu'avez-vous à me demander? Quelle pouvait être la prière qui semblait errer sur vos lèvres? Je ne puis plus rien réparer aujourd'hui; le passé n'est plus en mon pouvoir, et l'avenir est détruit. Le charme enchanteur de votre beauté et de votre pureté et noble tendresse n'a pas été assez puissant pour me défendre contre moi-même. Il est trop tard, vous le voyez bien. Laissons donc les regrets inutiles. Tout est fini. Mes fautes ont porté leurs dernières conséquences; je n'ai plus qu'à les subir, quelles qu'elles soient. J'accepte donc la lutte, et ce mot est même le seul qui me ramène; car lutter, c'est travailler, et le travail, je l'ai aimé jusqu'à la passion! Que

### Feuilleton du *Journal de Roubaix* DU 18 OCTOBRE 1874.

—34—

## LE MOT DE L'ÉNIGME

PAR M<sup>me</sup> CRAVEN.

(Suite.)

XXXIII

Puis, après un moment de silence, il poursuivit:

— Et que va-t-il arriver maintenant? C'est dans trois jours que le grand procès se juge et que votre cause doit être enfin plaidée. Quel avocat, bon Dieu! pourra-t-on trouver qui puisse, et pour quoi ne me disait-il pas que Lorenzo venait avec lui?

— Ah ciel! s'écria-t-il, le procès est perdu, cela est manifeste! Il vous le fait assez clairement comprendre!... Et, en vérité, je ne vois pas ce qu'il peut avoir maintenant de pire à ajouter à cela.

Il m'en dit beaucoup plus long, mais je ne l'écoutais pas; je lisais et relisais ces lignes. Pourquoi Lorenzo ne m'avait-il pas écrit? Pourquoi Mario venait-il, et pourquoi ne me disait-il pas que Lorenzo venait avec lui? Pourquoi ne prononçait-il pas mon nom?... Je n'osais pas m'avouer les folles terreurs qui me passaient par l'esprit; mais je me souvenais de ses paroles étranges, de son regard, de sa voix, de toute son attitude au moment où il m'avait dit adieu, et tout prenait à mes yeux un aspect inquiétant. Une vision se dressait devant moi, que je n'osais envisager, de peur de perdre la raison et avec elle le bienheureux souvenir qui était toute la force de ma vie! Je souffris cette nuit-là comme je n'avais pas souffert depuis les heures de douleur et de remords qui avaient suivi la mort de ma mère!

Enfin, le lendemain, à une heure tardive, j'aperçus le bateau venant de

écrites à la hâte, non pas de mon mari, mais de mon frère:

« J'arriverai le lendemain du jour où ce mot vous parviendra. Je vous dirai tout de vive voix. Ayez du courage. »

MARIO.

Lando était présent lorsque ce billet me parvint. Je le lus tout haut:

— Ah ciel! s'écria-t-il, le procès est perdu, cela est manifeste! Il vous le fait assez clairement comprendre!... Et, en vérité, je ne vois pas ce qu'il peut avoir maintenant de pire à ajouter à cela.

Il m'en dit beaucoup plus long, mais je ne l'écoutais pas; je lisais et relisais ces lignes. Pourquoi Lorenzo ne m'avait-il pas écrit? Pourquoi Mario venait-il, et pourquoi ne me disait-il pas que Lorenzo venait avec lui? Pourquoi ne prononçait-il pas mon nom?... Je n'osais pas m'avouer les folles terreurs qui me passaient par l'esprit; mais je me souvenais de ses paroles étranges, de son regard, de sa voix, de toute son attitude au moment où il m'avait dit adieu, et tout prenait à mes yeux un aspect inquiétant. Une vision se dressait devant moi, que je n'osais envisager, de peur de perdre la raison et avec elle le bienheureux souvenir qui était toute la force de ma vie! Je souffris cette nuit-là comme je n'avais pas souffert depuis les heures de douleur et de remords qui avaient suivi la mort de ma mère!

Enfin, le lendemain, à une heure tardive, j'aperçus le bateau venant de

Sicile, et traversant lentement le golfe en luttant contre un vent violent et contraire; car une longue durée de beaux jours succédait maintenant cette série de jours sombres et orageux qui attristent souvent à Naples, la fin du printemps. Mon premier mouvement fut de partir pour aller au devant de Mario sur le rivage; puis je changeai d'avis, et je me décidai à demeurer où j'étais, afin de me trouver seule lorsque je recevrais les nouvelles dont il était porteur.

J'eus de la peine cependant à maîtriser mon impatience, car il me fallut l'attendre ainsi près d'une heure encore. Mais enfin j'entendis son pas sur l'escalier; puis ma porte s'ouvrit, et il parut. A ce que j'éprouvai lorsque je vis qu'il était vraiment seul, j'eus un frisson de joie. Je le regardai, immobile, et n'ayant pas la force de l'interroger. Il vint à moi, me prit dans ses bras avec une tendresse que jamais de sa vie il ne m'avait témoignée à ce point, et je vis qu'en embrassant ses yeux étaient remplis de larmes.

— Lorenzo! Où est Lorenzo? m'écriai-je dès que je pus parler.

— Calme-toi, ma sœur, me dit-il; calme-toi, je t'en conjure... Je vais te dire toute la vérité, sans aucun déguisement.

— Mais, avant tout, dis-moi où est Lorenzo, et pourquoi il n'est pas ici?

— Ginevra, je ne puis te répondre, car, en ce moment, je ne le sais pas.

j'ignore tout autant que toi ce qu'il est devenu.

A cette réponse, les battements de mon cœur devinrent si violents que je crus m'évanouir; mais je luttais contre l'angoisse dont j'étais saisie, et d'une voix sourde je dis à Mario:

— Tout ce que tu sais, dis-le-moi du moins sans retard et sans réticence.

Mario tira de sa poche une lettre soigneusement cachetée, qu'il semblait hésiter encore à me remettre. Mais j'en avais reconnu l'écriture, et je coupai court à toute autre explication en l'arrachant de ses mains; puis je courus m'asseoir à l'extrémité la plus retirée de la chambre pour la lire à mon aise, et sans que mon frère pût, en me regardant, en deviner le contenu avant qu'il me plût de le lui communiquer.

Ginevra! avant d'ouvrir cette lettre, vous aurez sans doute déjà appris que j'ai perdu mon procès, en d'autres termes, que je suis ruiné, irrévocablement ruiné. Je l'avais pressenti, lorsqu'à l'heure décisive, la mort m'a enlevé le seul homme qui pouvait en assurer l'issue favorable; et, en vous embrassant au moment de mon départ, je croyais bien vous dire adieu pour toujours... Tel que je suis, cette parole vous épouvantera sans doute. Quoique la perte d'un très-mauvais mari ne soit pas irréparable, vous frémissez, j'en suis certain, à la pensée de tout ce dont une situation désespérée pourrait me rendre capable, et l'idée la plus funeste vous a, je le gage, déjà traversé l'esprit. Eh bien,